



L'an mil huit cent dix le quatorze juin six heures du  
 soir par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la  
 commune de Wizernes département du pas de Calais  
 canton de Lumbres Sont comparus François Lefevre  
 age de trente deux ans pere de la defunte et François  
 Joseph Leclercq agé de trente un ans tous deux  
 manouvriers domiciliés en cette commune , lesquels nous  
 ont déclaré, qu'aujourd'hui , six heures du matin, Marie  
 Joseph Lefevre fille de François Lefevre et de Marie  
 Joseph Brogniart tous deux domicilié en cette commune  
 agé de quatre ans , est decedée en la maison de son pere sise  
 audit Wizernes, et a le pere signé avec nous le présent acte  
 le second témoin ayant déclaré n'avoir jamais sçu sig..  
 apres que lecture leur en a été faite

Lj Cleuet